

Commune de  
**BRETTEVILLE SUR ODON**  
Arrondissement de Caen  
Canton de Caen 1  
Département du Calvados

**PROCES VERBAL  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 8 JANVIER 2007**

Présents : Monsieur Pierre ESTRADE, Maire,  
Mmes ASSELINE, BOTHUA, DURAND, FERRY, LAMORT,  
LAVENAC, LE BORGNE, VACCARO.  
MM. ALLAIN, BRIARD, CAMPBELL, CARTERON, DAUNOU,  
LAPIERRE, LE BLASTIER, LECONTE, LEMARIÉ, MARGUERIE,  
OZENNE, RICHET.

Absents : Mme HAMEL/BRUN (*pouvoir à M. ALLAIN*)  
Mme LEROY/THOMAS (*pouvoir à M. LEMARIÉ*)  
Mme THIBERGE (*pouvoir à Mme LAVENAC*)  
Mme VAUCLAIR (*pouvoir à Mme ASSELINE*)  
M. LEROUX (*pouvoir à M. ESTRADE*)  
M. SACRÉ (*pouvoir à M. LE BLASTIER*).

Secrétaire : Mme VACCARO

La séance est ouverte à 20 h 45 par Pierre ESTRADE, Maire, qui, après avoir fait part des absences et des pouvoirs, aborde l'ordre du jour :

**I – APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 04/12/2006**

Aucune remarque n'étant émise, ce document est adopté par **21 voix pour et 6 abstentions** (*celles des Élus de l'opposition*).

**II – AFFAIRES FINANCIÈRES – AVANCES SUR SUBVENTIONS**

Comme chaque année, afin de permettre aux associations brettevillaises d'assurer les salaires et les charges sociales du 1<sup>er</sup> trimestre, **à l'unanimité**, le Conseil Municipal autorise le Maire à verser, avant le vote du budget 2007, à AGACSBO, AGESBO, GALIPETTE et LCBO, une avance sur leur subvention annuelle dans la limite de 25 % du montant de la subvention allouée au titre de l'exercice 2006.

### III – PERSONNEL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Elisabeth DURAND, Maire-Adjoint chargé des Affaires Scolaires :

- rappelle que le départ en retraite d'un Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM) génère un mouvement de personnel,
- informe qu'un Contrat Emploi Consolidé (C.E.C.) arrive à échéance le 17 février prochain,

De son côté, le Maire expose la nécessité d'ouvrir pour quelques mois un poste de rédacteur afin d'y nommer un Agent qui a réussi le concours et que nous pensions nommer sur le poste que devait libérer un autre Agent qui avait passé avec succès l'examen de rédacteur chef. Or, pour des raisons administratives inhérentes à la lenteur des stages, ce dernier Agent ne sera nommé que dans quelques mois.

Après avoir pris connaissance de ces informations, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- la fermeture d'un poste d'ATSEM 1<sup>ère</sup> classe à compter du 01/03/2007,
- la création d'un poste d'Agent des Services Techniques à temps complet à compter du 11/01/2007,
- la création d'un poste d'un poste d'Agent des Services Techniques à temps non complet (30/35<sup>ème</sup>) à compter du 18/02/2007 pour pérenniser l'emploi C.E.C.,
- la création d'un poste de rédacteur sachant qu'il y aura lieu de le fermer dès que le rédacteur actuel aura été nommé rédacteur chef.

### IV – COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

**Pierre ESTRADÉ, Maire**, indique que :

- nous avons enregistré 407 inscriptions sur la liste électorale en 2006 (*y compris les 73 jeunes inscrits d'office via l'INSEE*) contre 151 en 2005 (*dont 47 jeunes INSEE*). Dans les 3 dernières semaines de décembre, c'est 146 inscriptions que nous avons reçues en Mairie, dont 29 le 29/12 et 12 durant les 2 heures de permanence du samedi 30 décembre,
- un contrôle URSSAF sur les exercices 2003 à 2005 n'a donné lieu à aucun redressement ni pénalité, ce qui confirme la qualité du travail fourni par nos services,
- le transfert à l'ADMR de 3 Agents Sociaux a été signé le 27/12 avec effet au 1<sup>er</sup> janvier de la présente année.

**Jean-Paul DAUNOU, Maire-Adjoint chargé des Travaux**, fait le point sur les grands chantiers actuellement en cours :

- la 1<sup>ère</sup> tranche de rénovation du gymnase : le bardage et les menuiseries extérieures sont terminés, l'isolation des 2 pignons est commencée d'aujourd'hui et sera terminée pour la fin de la semaine. D'ores et déjà, il semble que les nuisances sonores ont sensiblement diminué et que les économies d'énergie ne soient pas négligeables,

- l'effacement des réseaux de l'avenue du Soleil : ce chantier était arrêté depuis plusieurs semaines car nous attendions l'intervention de France Télécom qui est enfin sur le chantier depuis ce matin pour passer les câbles téléphoniques et procéder à la dépose des lignes aériennes. Nous pourrons ensuite réaliser les enrobés de fin de chantier.
- le réaménagement de la piste cyclable : les rampes d'accès ont été rallongées et le marquage au sol sera réalisé dès que la météo sera propice,
- l'extension de l'école maternelle dans sa partie « salle de sieste » débute cette semaine.

Il conclut son intervention en annonçant que la Commission des Travaux se réunira le 23 janvier prochain.

**Jean-Marie LECONTE, Maire-Adjoint**, informe que notre commune est dotée de comprimés d'iode destinés à être distribués à la population, sur instructions préfectorales, en cas d'incident nucléaire. Les écoles sont également provisionnées. Nous aurons à mettre en place un plan de sauvegarde communal constitué « d'une équipe citoyenne ».

**Elisabeth DURAND, Maire-Adjoint chargé des Affaires Scolaires**, fait part de soucis de santé publique à l'école maternelle.

## LE TOUR DE TABLE

Les sujets suivants sont abordés :

- les dates de réunion de diverses commissions :
  - des Sports : mardi 30 janvier,
  - des Affaires Scolaires : jeudi 1<sup>er</sup> février,
- la saison culturelle 2007 à la Baronnie :
  - 19/06 : Anne Roumanov,
  - entre octobre/novembre : Yves Duteil,
- l'activité du local jeunes qui a été ouvert pendant les vacances de Noël et a accueilli une vingtaine de jeunes. Un projet est en cours d'étude : offrir des activités aux enfants de plus de 11 ans (*âge limite pour participer au centre aéré*) à 13 ans (*âge où ils sont accueillis au local*).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h.